

Février 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		FEVRIER 14 <i>Joyeuse St-Valentin</i>				1 Biblio (de 10h à 12h)
2	3 Gymnastique douce	4 Conseil municipal (salle Léo-Thérroux, 20h) Biblio (14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00) Âge d'Or Yoga (17h30)	5 Anglais	6	7	8
9	10 Gymnastique douce	11 Biblio Âge d'Or Yoga (17h30)	12 Anglais	13 Soirée Cinéma (Salle Léo-Thérroux 19h)	14 Patin libre St-David (13h à 15h) Activité de la St-Valentin (9h30 à 11h00)	15
16	17 Gymnastique douce	18 Biblio Âge d'Or Yoga (17h30)	19 Anglais Souper-spectacle Afeas (17h30) Voir détails p.8	20	21 Souper-soirée Âge d'or (17h30) Voir détails p.11	22
23	24 Gymnastique douce	25 Biblio Âge d'Or Yoga (17h30)	26 Anglais	27	28	29

COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

450 746 7000



Yamaska

Volume 16 - Numéro 1

Février 2020



À ne pas manquer ce mois-ci... Bonne Saint-Valentin!

NOUVEAU

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

Les comptes de taxes de la Municipalité de Yamaska seront expédiés par la poste vers le **20 février 2020**. Si vos taxes annuelles sont supérieures à 300\$, vous pouvez dorénavant les acquitter en 4 versements. Les dates d'échéances sont les suivantes :

24 mars 2020 (1^{er} versement)

26 mai 2020 (2^e versement)

4 août 2020 (3^e versement)

7 octobre 2020 (4^e versement)

STATIONNEMENT DE NUIT

Selon le règlement RM-2017, art. 5.1.9, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public **entre 1h00 et 6h00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Yamaska. La Sûreté du Québec fera une surveillance accrue concernant le stationnement de nuit.



Activité de la Saint-Valentin

Demi-heure de conte «SPÉCIAL HIVER» et Atelier de création «THÈME SAINT-VALENTIN» le vendredi 14 février 2020 de 9h30 à 11h à la salle Léo-Théroux.
(Pour plus de détails, voir feuille rose)



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : yamaska.ca
Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalité-de-Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
mairesse@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Thérout 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
dianebebeau202@hotmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
info@yamaska.ca

Numéros de téléphone

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale (mardi)
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D - Société protectrice
des animaux de Drummond
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
15 février 2020

Prochaine parution :

28 février 2020

Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

Courriel: jbibeau@bellnet.ca

MARCHÉ RICHELIEU BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON

BÉCANCOUR | NICOLET | SAUREL



Chambre des communes

307, route Marie-Victorin
Sorel-Tracy, Québec J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479
Télec.: (450) 742-1976

www.louisplamondon.com
facebook.com/LouisPlamondonBQ

louis.plamondon@parl.gc.ca

HORAIRE D'HIVER



3145, rue Joseph-Simard, Sorel-Tracy

ÉCOCENTRE



Du 1^{er} décembre au 31 mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi de 9h à 16h.

Usagers acceptés : résidents de la MRC de Pierre-De Saurel avec preuve de résidence.
Les entrepreneurs ne sont pas acceptés.

Matières acceptées :

- ⇒ Résidus de construction : bois, béton, brique, pierre, terre, bardeaux d'asphalte, isolants, gypse;
- ⇒ Encombrants non réutilisables : meubles, matelas, appareils électroménagers, baignoires, tapis, toiles, clôture;
- ⇒ Appareils électroniques : systèmes audio-vidéo et équipements informatiques;
- ⇒ Résidus verts : gazon, feuilles, branches;
- ⇒ Résidus domestiques dangereux : peintures, huiles, diluants, bonbonnes de propane, batteries, engrais, pesticides, etc.
- ⇒ Pneus avec ou sans jantes.

Matières refusées :

- ⇒ Matières issues d'activités commerciales;
- ⇒ Feux d'artifice, armes et munitions;
- ⇒ Terre contaminée;
- ⇒ Biphényle polychloré (BPC), amiante.

À noter que tout objet ayant encore un potentiel de réutilisation doit être apporté au Recyclo-Centre (vêtements, meubles, vaisselle, etc.).

MRC
de Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM
WWW.MISSIONREDUCTION.COM

Pour plus d'information : 450 743-2703

OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

SURVEILLANT POUR LES STATIONNEMENTS DES RAMPES DE MISE À L'EAU

La Municipalité de Yamaska est à la recherche d'une personne pour effectuer la surveillance des deux stationnements des rampes de mise à l'eau. La personne recherchée doit détenir son véhicule, avoir de l'entregent, faire preuve de leadership, être disponible les fins de semaine. Le salaire est de 16\$/heure. L'offre d'emploi s'adresse à une personne ayant 18 ans et plus et commence le 1^{er} juin et se termine le 1^{er} octobre 2020. Toute personne intéressée doit acheminer son C.V. à la municipalité **avant le 17 avril 2020** en personne, par courriel à info@yamaska.ca ou par télécopieur au **450 789-2970**.

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

SAVIEZ-VOUS QUE depuis 2013, les citoyens des municipalités de Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Yamaska, Saint-Robert, Massueville, Saint-Aimé, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-sur-Richelieu, Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel et Sorel-Tracy peuvent profiter d'un transport collectif rural sur demande à l'aide des places disponibles à bord des véhicules et selon les heures de passage du transport adapté de l'organisme STACR.

Afin de bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire auprès de

l'organisme STACR en téléphonant au 450-746-7827. Par la suite, vous êtes tenus de réserver votre place lorsque vous prévoyez faire un déplacement. La procédure est simple et rapide. Veuillez toutefois prendre note que les usagers du transport adapté sont priorités. Une plage horaire de transport différente à la demande initiale peut être proposée aux usagers du transport collectif.

Pour toutes questions ou pour faire votre réservation, veuillez communiquer avec STACR.



RÉPARTITION STACR :
450 746-7827

Heures d'ouverture du bureau de STACR:
Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h30

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC
Pierre-De Saurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827
sans frais : 1 855 751-7827

Vous désirez louer une salle?

Que ce soit pour un mariage, un baptême, une fête familiale, une réception après funérailles...

- **Centre communautaire**, 137, rue Principale (capacité de 50 personnes);
- **Salle Léo-Thérroux**, 45, rue Cardin (capacité de 360 personnes).

Pour information, veuillez communiquer au bureau municipal au 450 789-2489 durant les heures d'ouverture soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30 et vendredi de 8h à 12h.

RÈGLEMENT SUR LE DÉNEIGEMENT

RM-2017 Article 6.1.6

Constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait de pousser, jeter, souffler, déposer, amonceler ou autrement déplacer de la neige, de la glace ou toute autre matière, peu importe sa provenance, sur l'un ou l'autre des endroits suivants ou de l'une ou l'autre des façons suivantes :



- a) **Dans un chemin, une rue, une ruelle ou autre voie publique ou dans leur emprise, dans les fossés et cours d'eau municipaux, sur les passages piétonniers, sentiers pédestres, pistes cyclables ou multifonctionnelles, promenades, trottoirs et terre-pleins, dans un parc ou stationnement à l'usage du public ainsi que dans tout autre endroit public;**

Infraction- Article 6.1.15

Toute contravention au présent chapitre constitue une infraction rendant son auteur passible des amendes prévues.

Amendes-Article 6.1.16

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent chapitre commet une infraction et est passible, en outre des frais :

S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 125 \$, en cas de récidive : 250 \$.

S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 250 \$, en cas de récidive : 500 \$

Sûreté du Québec :

Nouvelle façon de facturer sur les comptes de taxes

Toutes les années, les Municipalités reçoivent une facture pour le service de la Sûreté du Québec. Le calcul de cette facture se base, entre autres, sur la richesse foncière de chacune des municipalités. Ce calcul inclut tous les immeubles imposables sur son territoire (terrains et bâtiments) et le coût de la desserte policière des municipalités desservies.

Pour des raisons d'équité envers tous ses citoyens, le Conseil municipal a décidé de modifier la taxation de la Sûreté du Québec en 2020.

La modification est la suivante :

Avant 2020 : La facture de la Sûreté du Québec sur les comptes de taxes était facturée à un taux fixe sur les immeubles ayant des bâtiments seulement, donc la facture n'était pas payée et partagée par tous les payeurs de taxes.

À compter de 2020 : La facturation de la Sûreté du Québec sera facturée à tous les « immeubles imposables » sur le territoire selon l'évaluation foncière de chacun et ce, incluant les propriétés saisonnières. La facture au montant de 150 000 \$ sera donc payée et partagée par tous les payeurs de taxes de la Municipalité.

Nouveau rôle triennal en 2021

Pour la Municipalité de Yamaska, un nouveau rôle triennal (2021-2022-2023) sera en vigueur à compter de l'année 2021.

À l'étude : deux (2) taux de taxation pour 2021

Le conseil municipal analyse déjà la possibilité de mettre en place deux (2) taux de taxation à compter de 2021. Un (1) taux pour le secteur résidentiel et un (1) taux pour le secteur agricole.

Une soirée d'information sera planifiée avant la préparation du budget 2021.

MUNICIPALITÉ DE YAMASKA

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

DÉPENSES

Administration générale

Conseil municipal et application de la loi	60 031 \$
Gestion financière et administrative et greffe	330 767,40\$
Évaluation	48 500 \$
Autres et services de formation.....	66 300 \$

Total administration générale 505 598,40 \$

Sécurité publique

Police	150 000 \$
Protection contre l'incendie	134 750 \$
Sécurité civile	10 300 \$

Total sécurité publique 295 050,00 \$

Transport

Voirie municipale.....	324 725 \$
Enlèvement de la neige	123 700 \$
Éclairage des rues	14 000 \$
Circulation et stationnement	3 500 \$

Total transport 465 925,00 \$

Hygiène du milieu

Approvisionnement en eau potable	96 410 \$
Réseau de distribution de l'eau	112 273,20 \$
Traitement des eaux usées.....	42 350 \$
Réseau d'égout.....	63 876 \$
Matières résiduelles	120 409 \$
Cours d'eau	15 000 \$
Autres – barrage de castors - SPAD.....	5 250 \$

Total hygiène du milieu 455 568,20 \$

Santé et bien-être

Logement social	7 000 \$
-----------------------	----------

Total santé et bien-être 7 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage.....	53 540 \$
Fonds de développement du territoire.....	18 000 \$

Total aménagement, urbanisme et développement..... 71 540 \$

Loisirs et culture

Centres communautaires	25 440 \$
Patinoires extérieures, quais et bouées.....	27 995 \$
Parcs et terrains de jeux	47 980 \$
Autres activités récréatives	36 035 \$
Bibliothèque.....	7 600 \$
Calvaire.....	3 000 \$

Total loisirs et culture 148 050,00 \$

Frais de financement et autres

Intérêts sur dette à long terme	72 859, 52 \$
Frais de banque et frais de financement	100 \$
Remboursement de la dette	196 900 \$
Dépenses d'investissement	223 480 \$
Total frais de financement.....	493 339,52 \$

Total des dépenses 2 442 071,12 \$

LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!

Organismes (suite)

Bibliothèque

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
De 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00
Et le 1^{er} samedi du mois*

ROMANS ADULTES

Ordesa, de Manuel Vilas *Prix Femina étranger 2019*

Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon, de Jean-Paul Dubois *Prix Goncourt 2019*

Les dernières heures, de Minette Walters

Ne t'enfuis plus, d'Harlan Coben

Habiller le cœur, de Michèle Plomer

L'Orpheline de Manhattan - Tome 1 –

de Marie-Bernadette Dupuy

Plus que parfait, de Danielle Steel

La disparue de la cabine No 10,
de Ruth Ware

Du côté des Laurentides - Tome

1 - L'école de rang, de Louise

Tremblay D'Essiambre

Marie-Camille - Tome 1 - de

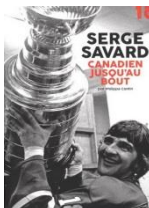
France Lorrain

Les chemins du destin, de Richard Gougeon



BIOGRAPHIE

Serge Savard- Canadien jusqu'au bout, de Philippe Cantin



SOCIÉTÉ

Ces différences qui nous rassemblent, de Danièle Henkel

DOCUMENTAIRE

Un zoo pas comme les autres,
de Marie-Ève Potvin

HISTOIRE

Les enfants de l'histoire, de Dimitri Casali et Céline Bathias

BD

Les Légendaires - Tome 3 - Frères ennemis,
de Patrick Sobral

Paul à la maison, de Michel Rabagliati

ENFANTS

Le labyrinthe de glace - les Mini - Tuques, édito jeunesse

E.T. L'Extra-Terrestre, d'après le film écrit
par Melissa Mathison

LITTÉRATURE JEUNESSE

Amulet - Livre trois - Les chercheurs de nuages, de Kazu Kibuishi

L'été d'avant, de Sarah-Maude Beauchesne

Youtubeurs - Tome 6 - Instalove, d'Olivier Simard

L'Agent Jean - Tome 1 - Saison 2, Épopée virtuelle, d'Alex A.

BONNE LECTURE!

Jocelyne Lapierre

Responsable bénévole

À NOTER : Lors de votre visite,
vous êtes invités(es) à compléter un
coupon pour le tirage mensuel un
certificat cadeau de \$25 à la
Librairie Marcel Wilkie.



Élections de nouveaux marguilliers

Dimanche 15 décembre 2019, lors de l'Assemblée annuelle des paroissiens de Saint-Michel, ont été élus marguilliers de la Paroisse pour un mandat de trois ans : Mme Louise Leblanc et M. Yvan Parenteau, tous deux de Saint-Gérard-Majella.

Un merci sincère à ces deux nouveaux marguilliers et merci à M. Viateur Plante qui a servi la Paroisse comme marguillier pendant deux mandats de trois ans!

Le conseil de la Fabrique de la Paroisse Saint-Michel se compose ainsi : Lionel Émard, ptre-curé, président, André Laferrière, secrétaire, Mme Nicole Lachapelle, secrétaire-trésorière, Mmes Louise Leblanc, Annie DesLandes, MMS Réjean Thérroux, Jasmin Bibeau, Yvan Parenteau.

Inscriptions pour la première communion

Les parents désireux de présenter leur enfant pour la célébration de première communion qui aura lieu **dimanche 19 avril 2020** peuvent s'inscrire au presbytère dès maintenant au 450-789-2115.



Des rencontres de préparation sont prévues à partir la fin de février.

Dîme (contribution à la Paroisse) et reçus d'impôts 2019

A ceux et celles qui ont répondu généreusement à la campagne annuelle de souscription financière en faveur de la Paroisse, merci! Pour les personnes qui désirent que leur contribution financière soit incluse dans leur rapport d'impôt 2019, vous avez jusqu'au 29 février pour le faire.

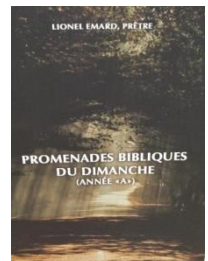


Messes de fin de semaine à Yamaska

Pour la période hivernale, les célébrations eucharistiques (messes) de fin de semaine auront lieu à la sacristie de l'église de l'église de Yamaska. A noter s'il y a des funérailles, elles seront célébrées dans l'église.

Promenades bibliques du dimanche

L'automne dernier a été publié un livre de Lionel, curé de notre paroisse, sous le titre Promenades bibliques du dimanche. Les personnes désireuses se procurer ce volume peuvent communiquer au presbytère 450-789-2115. Le coût du volume est de 10,00\$.



Lionel Émard, ptre-curé

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

(SUITE)

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière

Générale.....	800 963,79 \$
Générale – service de la dette	10 659,33 \$
Générale – opération des égouts	10 884,00 \$
Taxe générale Grand-Chenal	54 955,00 \$
Générale - voirie	324 725,00 \$
Sûreté du Québec	150 000 \$

Total des taxes sur la valeur foncière.....1 352 187,12 \$

Tarification pour services municipaux

Taxes d'eau (tarif fixe et compteur)	231 250,00 \$
Taxes d'égout (opération).....	84 376,00 \$
Taxes d'égout (service de la dette).....	89 283,04 \$
Taxes d'aqueduc (service de la dette).....	15 672,96 \$
Enlèvement des ordures.....	119 409,00 \$
Financement installations septiques	33 750,00 \$
Revenu 9-1-1	9 000 \$

Total tarification pour services municipaux.....582 741,00 \$

Compensations tenant lieu de taxes	11 800 \$
Services rendus	13 100 \$
Réseau routier	3 000 \$
Hygiène du milieu.....	57 260 \$
Loisirs et culture	33 700 \$
Transport (vignettes de stationnement).	15 000 \$
Imposition de droits	39 500 \$
Amendes et pénalités	6 000 \$
Intérêts	25 000 \$

Autres revenus

Parc éolien et Guignolée	77 000 \$
Transferts de droit	36 725 \$
Sécurité publique.....	11 000 \$
Transport	105 145 \$
Subvention FDT	72 913 \$
Total autres revenus	507 143 \$

TOTAL DES REVENUS DE2 442 071,12 \$

Taux de taxes et tarifs de compensation

Taux de taxes sur la valeur foncière

Foncière générale :
0, 4600 \$/100 \$ d'évaluation;

Foncière spéciale générale pour le service de la dette aqueduc et égout : **0,0063\$/100\$** d'évaluation;

Foncière spéciale générale pour les coûts d'opération reliés à l'égout : **0,0061 \$/100\$** d'évaluation;

Foncière spéciale générale pour la réfection du Grand Chenal : **0,0316\$/100 \$** d'évaluation;

Foncière générale pour la voirie :
0, 1865 \$/100 \$ d'évaluation.

Foncière générale sur la sûreté du Québec :
0, 0861 \$/100 \$ d'évaluation.

Projet de loi n°48 : Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles

Le gouvernement a présenté le projet de loi 48 pour contrôler le coût de la taxe foncière agricole et simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles. Le sujet est présentement d'actualité.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le site de l'Assemblée nationale du Québec : www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-48-42-1.html

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020
(SUITE)

Taux de taxes sur la valeur foncière

Foncière générale pour les coûts d’opération
immeubles publics reliés dette aqueduc-
égout comme suit :

10 % à l’ensemble :
0,0063\$/100\$ d’évaluation.

90 % au secteur :
Pour l’aqueduc : taux unitaire de :.....20,77 \$
90 % au secteur :
Pour les égouts : taux unitaire de :..203,95 \$

**Taxes, compensations et
tarifications sur une autre base**

Eau : tarif de base
par unité desservie130 \$

Eau : consommation du
1000 gallons.....3,28\$

Eau : consommation du mètre cube....0,72 \$

Égout opération178,3848 \$

Ordures par unité permanente125,10 \$

Ordures par unité saisonnière62,55 \$

Ordures
(2^e bac noir du 1^{er} janv. au 30 juin)60 \$
Ordures
(2^e bac noir après le 1^{er} juillet)35 \$

**Les taxes foncières doivent être payées en
un versement unique.**

Toutefois, lorsque le total des taxes
foncières est égal ou supérieur à 300 \$,
celles-ci peuvent être payées, au choix du
débituer, en un versement unique ou en
4 versements égaux (art. 17 – RY-2020-
01).

- Le versement unique ou le premier
versement des taxes foncières
municipales doit être effectué au plus tard
le trentième jour qui suit l’expédition du
compte. Le deuxième versement doit être
effectué au plus tard le quatre-vingt-
dixième jour qui suit le trentième jour de
l’expédition du compte. Le troisième
versement doit être effectué au plus tard le
quatre-vingt-dixième jour qui suit
l’écoulement du délai au cours duquel peut
être effectué le deuxième versement. Le
quatrième versement doit être effectué au
plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui
suit l’écoulement du délai au cours duquel
peut être effectué le troisième versement.
- Les modalités de paiement établies aux
articles 17 et 18 du règlement s’appliquent
également aux compensations
municipales que la municipalité perçoit.
- Lorsqu’un versement n’est pas fait dans le
délai prévu, seul le montant du versement
échu est alors exigible immédiatement (art
18, RY-2020-01).

Taux d’intérêt sur les arrérages

- Les soldes impayés portent intérêts au
taux annuel de 12 % à compter du
moment où ils deviennent exigibles (art 19,
RY-2020-01).

Organismes (suite)

Âge d'or



On célèbre la Saint-Valentin à l'Âge d'Or d'Yamaska! Venez faire la fête à la salle Léo-Théroux, le vendredi 21 février 2020. Cette soirée débutera par un souper chaud à 17h30, suivra la danse avec la musique de Yvon Daunais et le tout se terminera par un goûter en

fin de soirée. Veuillez confirmer votre présence en acquérant vos billets auprès des membres du Conseil administratif de l'Âge d'Or. Le coût des billets est de 20 \$ pour les membres et de 23\$ pour les non-membres. Bienvenue à tous!

Les activités vous attendent à tous les mardis soit le baseball poche, la pétanque atout de 10h à 11h30. Bingo et cartes à partir de 13h30. Bienvenue à tous ceux qui aiment s'amuser! Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Benoit, présidente

Bon anniversaire à nos aînés :

M. Elphège Bergeron

16 février 1929 (91 ans)

AVIS À TOUS!!!

Si vous connaissez une personne qui célébrera son 90^e anniversaire de naissance en 2020, qu'elle habite à Yamaska, qu'elle en soit originaire ou restée attachée de par ses enfants ou autre, veuillez en aviser l'équipe du journal. S'il y a eu oubli par le passé, il n'est jamais trop tard pour nous le mentionner. Nous soulignerons le parcours de ces gens par un court texte afin de les faire connaître.

Pour info, veuillez aviser le bureau municipal au 450 789-2489

Entreprise d'ici

Un nouveau service a fait son entrée à Yamaska en décembre dernier. *LM ses doigts* a maintenant pignon sur rue au 111, rue Saint-Michel, même adresse que le bureau de poste et le salon de coiffure Cent Onze. Mme Martine L'Ecuyer offre le service de pose d'ongles et de soins des mains avec ou sans rendez-vous.

Services offerts :

- Pose de prothèses
- Résine et poudre
- Vernis gel
- Soins de paraffine
- Soins des mains

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour connaître les tarifs, vous pouvez la rejoindre au 450 517-0041.



Nouveauté pour les véhicules électriques

La municipalité se tourne vers une énergie verte. Les utilisateurs du circuit électrique bénéficient maintenant d'une borne de recharge électrique (240 V). Situé à côté de la station de vidange de roulotte au parc J.-B.-St-Germain, la borne, qui est en fonction depuis l'automne passé est au coût 1\$/heure. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à un appui financier du Fonds de développement des territoires, volet « ruralité ».



Vers le 300^e anniversaire de fondation de Yamaska

La décennie qui s'ouvre aujourd'hui, marquera un événement particulier pour nous de Yamaska, soit le 300^e anniversaire de fondation de notre municipalité de Yamaska et de notre paroisse Saint-Michel en 2027. Pour le moment, 2027 peut nous sembler très loin et croire que nous avons du temps pour y penser ; il serait regrettable d'avoir une telle pensée parce qu'un troisième centenaire se prépare de longue date.

Dans les archives de la paroisse Saint-Michel, nous possédons encore des documents originaux qui datent de 1727. Le premier document intitulé Minutes des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Lamasca le 1^{er} juillet 1727 ; à ce moment-là, on écrivait Yamaska ainsi : 'Lamasca', écrit tout ensemble et avec un 'c' plutôt qu'avec un 'k'. Le document autorise le Révérend Jean-Baptiste Dugast, ptre à tenir les registres de la paroisse Saint-Michel. Le premier enfant qui sera baptisé le 13 août 1727 c'est Marie Geneviève, fille de Jacques Ridichot et de Barbe Brisebois de Saint-Michel. Le même jour avait lieu la première sépulture, celle de Pierre Delfond, un enfant d'environ 13 ans. Chose intéressante à noter le curé Dugast, signe comme curé de la paroisse Saint-François, mais spécifie clairement que l'enfant qu'il a baptisé et la personne qu'il a inhumée sont de la paroisse Saint-Michel.

Tout cela, pour vous dire que la municipalité de Yamaska et la paroisse Saint-Michel existent sûrement depuis le 1^{er} juillet 1727 ; reste à savoir les dates officielles de fondation de ces deux entités. Une chose est certaine, près de 50 ans avant 1^{er} juillet 1727, il y avait colons français sur le territoire qui allaient devenir la municipalité de Yamaska, avec une paroisse du nom de Saint-Michel le 1^{er} juillet 1727. De fait, pourquoi signifier et célébrer le 3^e centenaire de notre municipalité et paroisse ? Il y a d'abord un devoir de mémoire ; nous sommes ici aujourd'hui, parce que d'autres avant nous sont venus et ont défriché et bâti ce coin de pays que nous habitons maintenant. Et ce coin de pays, ils nous l'ont transmis avec toutes ses richesses et beautés. Nous leur devons notre reconnaissance. Nous soulignons et célébrons aussi pour, qu'à notre tour, nous rappelions que ce coin de pays que nous habitons, il appartient aussi à ceux et celles qui viendront après nous.

La crise climatique que nous vivons présentement, nous rappelle que c'est une terre belle et propre que nous devons léguer aux prochaines générations. Nos devanciers nous ont transmis une terre propre, il ne faudrait tout de même pas transmettre une terre sale. Les célébrations du troisième centenaire vont nous aider à avoir une conscience plus vive de transmettre une terre propre.

Un dernier point aussi, celui-ci plus au plan personnel, celui de la fierté. Pour parler avec fierté de nos devanciers et ancêtres, encore faut-il les connaître, savoir ce qu'ils ont réalisé et vécu, et cela ne peut se faire qu'en apprenant leur histoire.

En 1977, à l'occasion du 250^e anniversaire de la fondation de notre municipalité et paroisse, M l'abbé Fernand Parenteau a publié un ouvrage intitulé Yamaska 1727-1977 ; quelques années, plus tard, en 1990, pour souligner le 150^e de la construction de l'église actuelle de Saint-Michel, Mme Thérèse Desrosiers-Daigneault, avec une équipe, publiait Saint-Michel d'Yamaska 1727-1990 fête son église 1840-1990. Quel monument, quel souvenir, nous les actuels citoyens de Yamaska et paroissiens de Saint-Michel allons-nous laisser à ceux et celles qui viendront après nous ? Seront-ils fiers de nous d'avoir marqué avec tant de fierté et tant d'enthousiasme les 300 ans de notre Municipalité de Yamaska et de notre paroisse Saint-Michel ?

Prise de parole fait par Lionel Émard, ptre-curé lors de la messe du jour de l'an à Yamaska

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2020-2021-2022

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2020

- | | |
|---|------------|
| - Travaux permanents de protection de la berge (Île du Domaine Est) | 170 000 \$ |
| - Réfection de routes | 53 480 \$ |

Total : 223 480 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2021

- | | |
|---|------------|
| - Installation et/ou changement de conduites d'égout dans certains secteurs | 50 000 \$ |
| - Remplacement des conduites d'eau potable de distribution | 200 000 \$ |
| - Réfection de routes | 50 000 \$ |

Total : 300 000 \$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ANNÉES 2022

- | | |
|---|------------|
| - Installation et/ou changement de conduites d'égout dans certains secteurs | 50 000 \$ |
| - Remplacement des conduites d'eau potable de distribution | 200 000 \$ |
| - Réfection de routes | 50 000 \$ |

Total : 300 000 \$

Grand total pour 2020-2021-2022

823 480 \$



Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel.
PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux



Organismes (suite)

Afeas

La Saint-Valentin Afeas 2020, du bonheur assuré

Le 19 février prochain, le Duo Carmen et Michel nous agrémenteront en musique et en chansons. Entrecoupées d'anecdotes, ils nous présenteront une « rétrospective des 25 années de Duo avec une prestation de chants variés d'hier à aujourd'hui ». La fête de l'amitié organisée par l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, se célébrera dans une ambiance conviviale et réconfortante.



Cette soirée sera précédée d'un bon souper préparé et servi par Traiteur Traversy de Claudia Saucier.

Souper et spectacle au prix de **15\$ pour les membres et conjoints, 20\$ pour les non membres et 10\$ pour soirée seulement** si l'espace du local du 137, rue Principale, le permet.

Tout un cadeau que vous offre votre Association !

Journée internationale des droits des femmes



Nous savons que la journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars de chaque année. L'origine de cette journée a été fixée en relation avec les luttes ouvrières réclamant des droits dans la société.

L'Afeas régionale Centre-du-Québec tient à souligner le travail des femmes, les réalisations et le parcours de la femme. Le thème de cette année est « notre relève ».

Le vendredi 6 mars 2020, à la salle du Canton à Warwick, à la suite d'un succulent repas, nous rendrons hommage à notre candidate représentant si bien les luttes ouvrières, madame Mélanie Brouillard. Le coût est de 40\$ par personne. Pour info : Diane au 450 789-2175 ou Rachel 450 789-0224.

« FÉMINICIDES, » mot de l'année du Petit Robert

Le dictionnaire Le Petit Robert a fait de « féminicide » son mot de l'année. Comme quoi le terme, naguère réservé aux cercles universitaires, s'imisce dans la langue courante. Il est porteur d'une accablante réalité : des femmes sont tuées simplement parce qu'elles sont des femmes.

Le mot « féminicide » désigne le meurtre d'une femme, d'une fille en raison de son sexe!

Drame conjugal, drame familial ou crime passionnel, jusqu'à tout récemment, on se limitait pour désigner les meurtres de femmes, déclare la juge Marie-Hélène Drivard, directrice générale des dictionnaires Le Robert.

Prise de conscience collective



La juge voit dans cette décision une prise de conscience collective très nette. Des sociétés entières réclament des actions multiples de leur gouvernement pour stopper la violence faite aux femmes. Quand des femmes perdent la vie alors qu'elles avaient porté plainte à la police, on réalise que quelque chose ne fonctionne pas dans notre système! (extrait de La Presse.ca)

Quoi penser de ces violences et comment passer à l'action

Depuis plus de 50 ans, l'Afeas travaille fortement à contrer la violence, l'exploitation et la traite des femmes. L'Association féminine d'éducation et d'action sociale vous propose plusieurs façons de passer à l'action et de démontrer votre soutien à ses positions. Être membre de l'Afeas vous permet de faire partie d'un mouvement défendant les droits des femmes, de participer à bâtir une société privilégiant des valeurs d'égalité, de justice et de respect. De plus, vous rencontrez et échangez avec des personnes qui partagent vos préoccupations et vos intérêts.

Vaccin gratuit contre le zona : signez la pétition

À chaque année, le zona atteint 27 000 Québécois et qu'il est responsable de près de 600 hospitalisations et 10 décès par an. Depuis peu, il est possible de signer une pétition en ligne, demandant au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de vaccination contre le zona.

Pour y accéder : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8105/index.html>

N'hésitez pas, signez!!!

À bientôt,

Diane Bibeau

Présidente

Les loisirs de Yamaska

BILAN DE LA FÊTE DE NOËL

Près de 85 jeunes ont été choyés avec la fête de Noël tenue le samedi 7 décembre 2019. Cette activité a débuté avec le spectacle « Le grand tour de Bobine la lutine ». En même temps et ce, jusqu'à 16 h, les enfants ont pu avoir un maquillage. À la suite du spectacle, il y a eu la distribution des cadeaux de Noël par le père Noël et la mère Noël. Une fois de plus, cet événement a été un franc succès.

Merci à madame France, mère Noël et à monsieur Marcel, père Noël!

Merci également à nos bénévoles lors de cette fête :
Léo-Paul Desmarais, Diane Bibeau, Suzy Vézina
Shany Clouston-Aussant, Darrick Clouston-Aussant,
Noémie Labrie et Océane Labrie.

Merci également à l'entreprise Kubota pour les deux prix de présences aux enfants ainsi qu'au marché Blanchette & Vincent pour la commandite du spectacle.

Nous vous souhaitons une bonne année 2020! ☺

PATIN LIBRE À SAINT-DAVID

Vous êtes invités à patiner gratuitement au Centre récréatif de Saint-David, de 13h00 à 15h, lors des journées pédagogiques suivantes :

- * 14 février 2020;
- * 6 mars 2020;
- * 27 mars 2020.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaires réguliers:

Lundi au vendredi: de 8h à 22h

Samedi et dimanche : de 13h à 22h



Des changements à l'horaire sont possibles, suivez la page Facebook de la municipalité pour connaître les modifications.

Bilan de la guignolée 2019



La 2^e édition de la guignolée à Yamaska s'est très bien déroulée. Les inscriptions pour les paniers de Noël se sont faites au Centre d'Action Bénévole du Bas-Richelieu qui nous a ensuite fourni la liste des familles. La collecte des denrées dans les rues de la municipalité s'est effectuée le dimanche 1^{er} décembre 2019, entre 10 h à 13 h. La confection des paniers de Noël a été faite le lundi 9 décembre 2019 et la distribution des paniers le vendredi 13 décembre ainsi que lundi 16 décembre 2019.

Vingt et une familles de Yamaska ont bénéficié de la générosité des citoyens de Yamaska. Merci à tous ceux qui ont donné généreusement! Un grand merci également à tous nos bénévoles, que ce soit pour la collecte, le triage des denrées, la confection et la distribution des paniers de Noël! Sans vous, la guignolée 2019 n'aurait pas été un franc succès. Un merci particulier également à Monsieur le curé Lionel ainsi qu'à la fabrique pour nous avoir prêté le local pour les denrées!

Un grand nombre de denrées nous a permis de confectionner plusieurs boîtes variées par famille. Nous avons également amassé un bon montant d'argent ainsi que des canettes et des bouteilles vides. Les familles ont reçu une carte cadeau au Marché Blanchette & Vincent pour un total remis de 1860 \$.

Ce fut un privilège et une immense satisfaction de voir le sourire ainsi que la joie des familles d'ici. Ça n'a pas de prix. Mission accomplie à tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite! On se dit à l'an prochain, pour la 3^e édition.

Vickie Larouche
Coordonnatrice des loisirs de Yamaska